

Pour profiter
de la vie

15
euros
par heure minimum

32
heures
de travail par semaine

60
ans
retraite à taux plein

la
CGT
LOIR ET CHER

27 octobre : nouvelle journée de grève !

Après la réussite du 18 octobre, il faut amplifier le mouvement pour la hausse généralisée des salaires et des pensions et la défense du système des retraites par répartition. Déjà le gouvernement vient de dégainer deux fois le 49-3 pour le budget de l'État et le budget de la sécurité sociale. Ce déni de démocratie est annoncé aussi pour la réforme des retraites qui porte le recul de l'âge de départ à la retraite à 65 ans.

Pour rappel !

Les cotisations sociales que veut récupérer le gouvernement en nous faisant travailler plus longtemps ne sont pas un impôt ! Elles font partie intégrante du salaire socialisé. En exonérer les entreprises ou les détourner pour faire autre chose que leur but initial est du **VOL** !

Elles servent tous les jours pour assurer notre Sécurité Sociale, conquis du Conseil National de la Résistance. Si on les supprime comme le proposent certains partis de droite et d'extrême droite, nous allons perdre :

Retraite solidaire par répartition

Assurance chômage

Assurance maladie

Allocations familiales

Aujourd'hui, ce ne sont pas les grévistes qui bloquent le pays mais bien le patronat et le gouvernement. Et c'est bien par la lutte que les travailleurs et travailleuses peuvent obtenir la satisfaction de leurs revendications.

Dans le département des mobilisations ont permis d'arracher des avancées



CDM

- 6 % pour toutes et tous et la réouverture de NAO si le SMIC augmente de 1,2 %
- Report de la mise en place de la modulation du temps de travail
- Augmentation du budget social du CSE



JTEKT HPI

- 120 € brut pour toutes et tous soit 8 % pour les plus bas salaires au lieu des 4 % proposés.



CNPE de St Laurent

- Gain de revalorisations salariales qui prennent en compte les 200 € pour toutes et tous revendiqués par la CGT

Macron et son gouvernement affirment qu'ils ne peuvent rien faire, c'est faux !



Voilà où ils peuvent agir dès maintenant

- **Stopper** la réforme de la voie professionnelle qui brade les lycéen-es des LP au patronat et détruit des diplômes nationaux. La CGT revendique la prise en compte du niveau de qualification et des diplômes dans les grilles salariales des conventions collectives et de la Fonction Publique.
- **Augmenter** le SMIC, base de toutes les grilles de manière significative. La CGT revendique un SMIC à 2000 € brut et son application immédiate dans toutes les conventions collectives.
- **Indexer** les salaires sur les prix et les pensions sur les salaires. La CGT revendique la mise en place de l'échelle mobile des salaires (supprimée en 1982) pour que toutes les grilles suivent la même évolution pour éviter les tassements par le bas.
- **Augmenter** le point d'indice de la Fonction publique. 3,5 % cela ne suffit pas face à la perte de pouvoir d'achat : la CGT revendique de nouveau 10 % en plus pour toutes et tous.
- **Augmenter** les pensions. La CGT revendique la retraite minimum à 2000 € brut et non une retraite minimale pour une carrière complète en dessous du seuil de pauvreté.
- **Stopper** les cadeaux au patronat. La CGT revendique la fin des exonérations de cotisations sociales patronales et la conditionnalité des aides publiques.

Le 27 octobre agissons partout pour faire entendre nos revendications !

Dans les entreprises et services, la CGT appelle à organiser des débrayages et des piquets de grève pour exiger l'ouverture de négociations sur les salaires et les conditions de travail.

Elle appelle à rejoindre le mouvement #balancetonsalaire en créant des pancartes avec : métier, entreprise ou établissement, ancienneté du poste, salaire net ou pension.

L'UD CGT 41 appelle à participer aux deux rassemblements du département :

- Romorantin : 14h30, place de la paix
- Blois : 17h, devant la préfecture avec un apéro revendicatif.

Blois le 24 octobre 2022